

Comment puis je me réaffilier avec 1 an ou plus sans être affilier ?:

LA RE-AFFILIATION

EXPLICATION DU CDSA 44



POUR SE RE-AFFILIER,
IL SUFFIT DE REPRENDRE UNE OU DES LICENCES.
VOTRE AFFILIATION SE FERA
ET VOUS RECEVREZ UNE FACTURE
DANS VOTRE ESPACE COMPTABILITÉ
POUR PAYER VOTRE AFFILIATION



1) Il faut se rendre sur le site de la Fédération Française Sport Adapté : https://sportadapte.fr



2) Je clique dans espace Licence (en haut à droite **ESPACE LICENCES ESPACE MEMBRES LIVRET AUTISME ☆** IDEMASPORT **ACCUEIL** LA FFSA 🗸 **ACTUALITÉS** ~ **SE LICENCIER** PRATIQUER > **SE FORMER CONTACT** À LA UNE ISOLA 2000 (06) ISOLA 2000 (06)

3) Il faut se connecter avec votre identifiants commençant par 44/ (+ votre numéro)

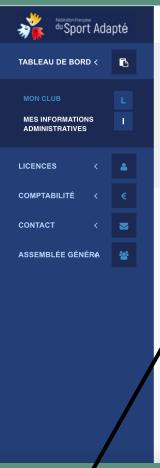
Vous trouverez ce numéro sur le courrier d'affiliation de la FFSA



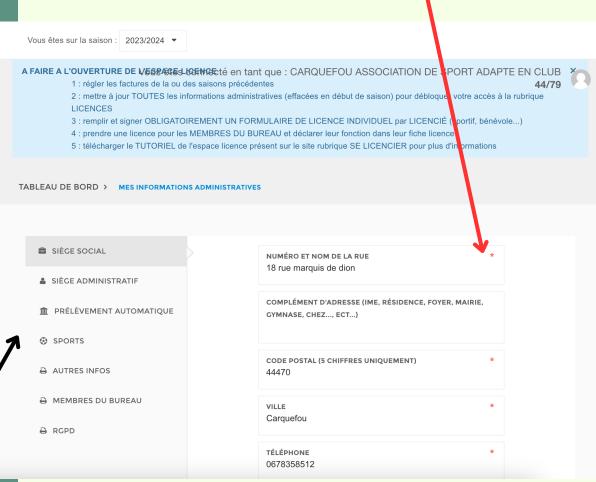
4) Vous arrivez sur votre menu. Vous devez dérouler la page jusqu'en bas.



5) Remplir les informations de l'association. Sans cette étape, vous ne pourrez rien réaliser.



Attention de bien remplir toutes les cases avec la croix rouge



Il faut remplir les 7 demandes



QUAND VOUS AVEZ ENREGISTRÉ VOS DONNÉES

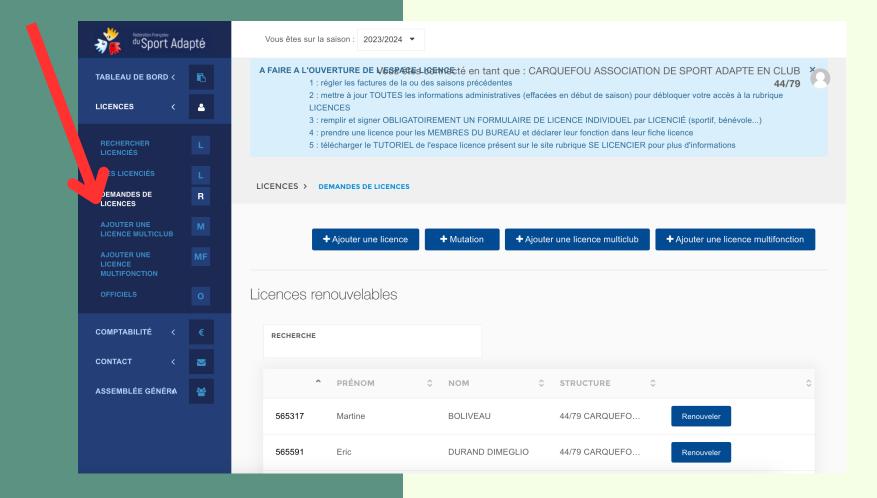


6) Vous arrivez sur votre tableau de bord. Vous avez 0 licencié, 0 homme 0 femmes... . C'est normal



7) Vous cliquez sur Licences

8) Vous cliquez sur "DEMANDE DE LICENCE"



Plusieurs possibilités s'offre à vous.



ETAPE 4: LA PRISE DE LICENCE

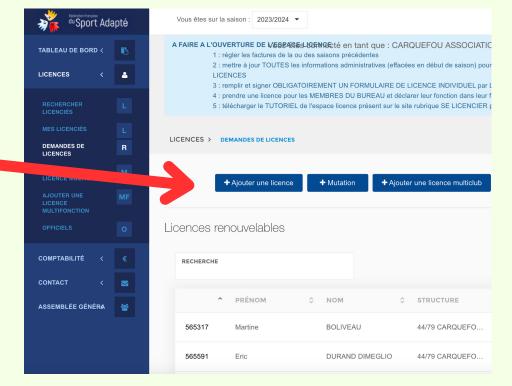


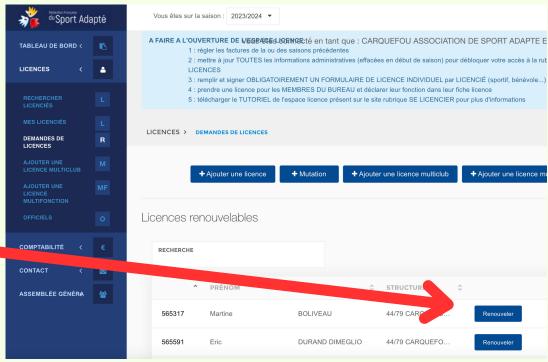
A) Votre sportif ou votre dirigeant n'avait pas licence quand votre club était affilié : Il faut alors créer une licence : Vous cliquez sur "Ajouter une licence" Il suffira de remplir les données . En cas de soucis, un guide existe sur notre site internet.

B) Votre sportif ou dirigeant était déjà licencié quand votre club était affilié :

Il faut le chercher sur le bas de page et cliquer sur "RENOUVELER"

Une page va s'ouvrir, il faut attendre 10 secondes





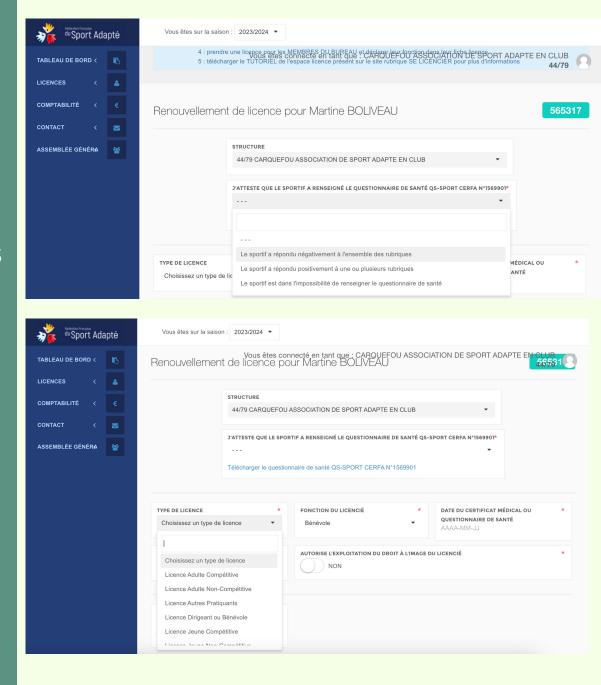


ETAPE 5: RENOUVELER UNE LICENCE



Il faut remplir les données :

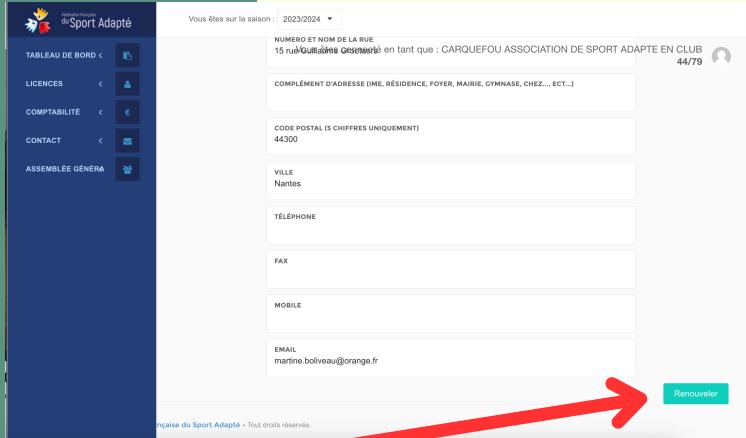
- 1) Le sportif/ dirigeant doit remplir le questionnaire santé : Si toutes les réponses sont négatives et que le certificat est daté de moins de 3 ans : PAS D'OBLIGATION DE FOURNIR UN CERTIFICAT MEDICAL
- 2) Choisir la licence : TOUJOURS METTRE COMPETITION
- 3) Date du certificat médical : C'est l'année - Mois- Jour
- 4) Autorisation d'image : Quand votre sportif participe à une journée et qu'il y a notre chargé de communication qui vient prendre des photos pour nos réseaux et promouvoir le Sport Adapté.



Il faut remplir les données :

5) Puis vous devez renseigner les données du sportif en écrivant dans la zone de

texte



6) Pour terminer : CLIQUEZ sur le bouton vert "RENOUVELER".

Il faut 24h pour la licence soit validée

Contacts

Lucas TERRIEN
Claire LANGSWEIRT

0 7 84 94 42 52 sportadapté.44@gmail.com

sportadapte44



Comité Départemental Sport Adapté Loire-Atlantique





